

TITRE 6

LES REGLEMENTS DIVERS

CHALLENGE ET PRIX DE LA SPORTIVITE

Article 1 : classement

Afin d'encourager un meilleur esprit sur les terrains, un challenge de la sportivité est créé.

Les catégories concernées sont :

- championnat Seniors : D1 à D5
- championnat Seniors Féminines 2ème phase poule 1er niveau
- championnat Jeunes : U18 D1 – 3ème phase et U15 D1 – 3ème phase

Ce challenge repose sur un classement effectué par chaque équipe sur les autres équipes de la poule, en se basant sur les critères suivants :

- qualité de l'accueil
- comportement de l'équipe
- tenue du banc de touche
- comportement du public
- attitude des dirigeants

Une fiche de notation est envoyée avant la fin du championnat à chaque club concerné.

Chaque équipe remplit la fiche en attribuant aux autres équipes de sa poule, une note pour chacun des 5 critères suivant le tableau ci-après :

0 = très mauvais	} La note totale ira de 0 à 20
1 = mauvais	
2 = passable	
3 = correct	
4 = bien	
5 = excellent	

La fiche de notation des clubs devra impérativement être retournée au District avant l'assemblée générale de fin de saison.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées suivant les modalités suivantes :

1. Classement au Fair Play
2. Classement Sportif
3. Meilleure attaque

Lorsqu'une équipe de la poule n'est pas notée par un adversaire, le classement est établi selon le ratio « nombre de points obtenus divisé par le nombre de réponses ».

Les signataires de la fiche de notations seront tenus d'apposer leur identité sur le document retourné au District.

Article 2 : pénalisation

Le club ne donnant pas suite au questionnaire ne sera pas classé au challenge de la sportivité.

Son classement au challenge du Fair Play ne sera pas modifié mais il se verra privé de la dotation afférente.

Article 3 : récompenses

Elles seront proposées au Comité de Direction du District et approuvées annuellement par celui-ci.